

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
<b>Elaboration et évolution du cadre contractuel entre les responsables de traitement de Prédice</b>		AR	C	RC	
<b>Modèle de Registre des activités de traitement des Services Prédice</b>		I	I	AR	S&N HdF transmet aux MEMBRES BENEFICIAIRES et à l'ARS les éléments leur permettant de compléter leur propre registre des traitements.
<b>Registre des activités de traitement des Services Prédice</b>		R	R	AR	Les Parties et les MEMBRES BENEFICIAIRES s'engagent à tenir un registre des activités de traitement effectuées sous leur propre responsabilité. Ce registre devra comporter toutes les informations prévues par la réglementation.
<b>Adéquation des Services Prédice aux besoins des membres</b>		A	C	RC	S&N HdF est chargé par l'ARS de recueillir les besoins des MEMBRES BENEFICIAIRES et de s'assurer que le développement du programme Prédice répond à ceux-ci.

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
Utilisation des services Prédice dans le respect de la réglementation et des relations contractuelles		C	R	AR	S&N HdF fournit la politique de sécurité et les règles de bon usage de la plateforme Prédice que les MEMBRES BENEFICIAIRES se chargent de faire appliquer à leur niveau.
Définition et évolution de l'Observatoire régional des données		A	IC	RC	L'ARS définira, autant que de besoin avec le support de S&N HdF en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, ses attentes concernant l'Observatoire régional des données.
Exploitation de l'Observatoire régional des données		AR		RC	Le rôle de S&N HdF pourra éventuellement être réévalué en R si l'ARS décide d'une délégation de tout ou partie de l'exploitation à S&N HdF.
Exploitation du serveur régional de rapprochement d'identité		C	AR	R	S&N HdF met en place à la demande des MEMBRES BENEFICIAIRES un Service Régional de Rapprochement d'Identité (SRRI) chargé de la gestion des rapprochements d'identités à l'échelon régional. Les personnels du SRRI sont placés sous l'autorité d'un professionnel

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
					de santé et leur contrat de travail prévoit une clause de confidentialité renforcée. Le SRRI échange au quotidien avec les établissements afin de résoudre les problématiques de rapprochement. Les MEMBRES BENEFICIAIRES raccordés au SRRI réalisent les modifications nécessaires. L'ensemble des MEMBRES BENEFICIAIRES est impliqué dans la définition et l'amélioration continue de la politique régionale de rapprochement. La politique régionale est conforme au référentiel national d'identitovigilance (RNIV)
<b>Exploitation du serveur de rapprochement d'Identité au niveau de la Plateforme Prédice de Territoire</b>			AR	C	Les membres bénéficiaires raccordés au SRI gèrent leur politique de rapprochement au sein de chaque Plateforme Prédice de territoire en tenant compte de la politique définie à l'échelon régional et en application du référentiel national d'identitovigilance (RNIV). L'activité des cellules

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
					d'identitovigilance (CIV) de chaque MEMBRE BENEFCIAIRE et, le cas échéant, de la CIV de territoire sont placées dans le périmètre d'un médecin DIM (à défaut, sous l'autorité d'un professionnel de santé). Le contrat de travail des personnels de CIV prévoit une clause de confidentialité renforcée. Les identités du SRI de territoire sont transmises automatiquement au SRI régional.
<b>Gestion des habilitations des Services Prédice</b>	Définition et évolution de la matrice des droits et habilitations	IC	AR	RC	Les membres bénéficiaires décident, dans le cadre d'une comitologie mise en place par S&N HdF, de la matrice des droits et habilitations pour l'accès aux services Prédice et de ses évolutions. Des modalités de contrôle sont mises en œuvre.
	Création des comptes des professionnels de santé		R	A	Les comptes sont créés automatiquement grâce au connecteur mis en place entre le ROR et l'ODS. Les établissements de santé alimentent le ROR.

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
	Activation, modification des droits d'accès, suppression des droits d'accès des professionnels des établissements de santé	I	R	AR	Les établissements de santé gèrent les droits de leurs professionnels via « Ideodirectory ».
	Activation, modification des droits d'accès, suppression des droits d'accès des autres professionnels (professionnels de santé libéraux, professionnels des ESMS, paramédicaux)	I	R	AR	<i>Pour ces catégories de professionnels, les modalités d'activation sont encore en cours de définition. Ces modalités seront définies par S&amp;N au regard des attentes de ces catégories de professionnels.</i>
	Création, activation, modification des droits d'accès, suppression des droits des professionnels de l'ARS	AR		R	
	Création, activation, modification des droits d'accès, suppression des droits d'accès des usagers	I		AR	<i>Les modalités de création et d'activation sont encore en cours de définition. Ces modalités seront définies par S&amp;N HdF au regard des attentes</i>
					Les professionnels de santé restent le premier interlocuteur de l'utilisateur pour l'informer et

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
<b>Information des Personnes concernées</b>	Usagers utilisateurs des Services Prédice	I	AR	R	recueillir son consentement. S&N HdF se charge de fournir la documentation, les éléments de langage et les CGU nécessaires
	Equipes de soins et sous-traitants habilités des MEMBRES BENEFICIAIRES	I	AR	R	Les structures de santé s'assurent de l'information de leur personnel. S&N HdF se charge de fournir la documentation, les éléments de langage et les CGU nécessaires.
	Utilisateurs et sous-traitants habilités de S&N HdF			AR	S&N HdF s'assure de la bonne information des personnels relevant de son périmètre (personnel et sous-traitants) ayant des comptes d'accès à Prédice
	Utilisateurs et sous-traitants habilités de l'ARS	AR		R	L'ARS s'assure de la bonne information de ses personnels ayant des comptes d'accès à Prédice (notamment dans le cadre de l'observatoire des données). S&N HdF se charge de fournir la documentation, les éléments de langage et les CGU nécessaires.

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
Exercice des droits des utilisateurs des services Prédice		I	IR	AR	Exercice des droits d'accès, rectification, limitation, opposition, suppression et sur le périmètre des Services Prédice. Les MEMBRES BENEFICIAIRES prennent en compte les demandes d'exercice des droits adressés à leur niveau et les transmettent à S&N HdF pour traitement.
Durée de conservation et d'archivage des données	Données personnelles relevant des MEMBRES BENEFICIAIRES		A	R	Les MEMBRES BENEFICIAIRES sont responsables des durées de conservation et d'archivage des données concernant leurs activités propres. Ils mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger ces données.
	Données de coordination relevant du niveau régional		R	A	S&N HdF est responsable des données de coordination régionales.
	Données relatives au recueil du consentement		AR	R	Les MEMBRES BENEFICIAIRES mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
					les données archivées et s'assurer de leur authenticité et de leur intégrité.
<b>Transfert hors UE</b>	Aucun transfert hors UE autorisé	I	I	AR	S&N HdF s'assure qu'il n'y aucun transfert hors UE
<b>Sécurité au niveau du MEMBRE BENEFICIAIRE</b>	Mise en place d'une politique interne de protection des données à caractère personnel dans le respect de l'état de l'art du moment.	I	AR	I	
<b>Sécurité au niveau du MEMBRE BENEFICIAIRE</b>	En cas de Violation de données à caractère personnel : - notification auprès des autorités compétentes (CNIL) - Information des personnes concernées	I	AR	I	
	Analyse d'impact	I	I	AR	
<b>Sécurité des services Prédice</b>	Mise en place d'une politique interne de protection des données à				



ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
	caractère personnel adossée à une PSSI dans le respect de l'état de l'art du moment.	I	R	AR	
	Information et notification auprès des autorités compétentes et le cas échéant des personnes concernées en cas de la Violation de données à caractère personnel	I	R	AR	
<b>Qualité des services Prédice</b>	Identification et production d'indicateurs sur la qualité des services et sur la satisfaction des utilisateurs relevant de la responsabilité des membres (délivrance de l'information, procédures mises en œuvres, satisfaction utilisateurs professionnels et usagers...)	I	AR	RI	
	Identification et production d'indicateurs sur la qualité des	I	I	AR	

ACTIVITES	DESCRIPTION	A R S	M E M B R E	S & N H D F	OBSERVATIONS
	services et sur la satisfaction des utilisateurs relevant de la responsabilité de S&N HdF (indicateurs sécurité, indicateurs disponibilité, indicateurs satisfaction sur la plateforme...)				
	Identification et production d'indicateurs sur la qualité des services et sur la satisfaction des utilisateurs relevant de la responsabilité de l'ARS	AR	I	R	